



# Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement, 2000

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

If you prefer this questionnaire in English, please check

M  
M  
M  
M  
M  
M  
M

M M

## Corriger au besoin

Raison sociale

Nom commercial

A / S

Adresse

Ville

Province/Territoire Code postal



## Veillez lire le questionnaire avant de le remplir

### OBJECTIF DE L'ENQUÊTE

Cette enquête mesure le coût imposé à l'industrie au Canada par la réglementation, les conventions et accords volontaires canadiens et internationaux en matière de protection de l'environnement. L'enquête vise aussi à identifier les pratiques de gestion et les technologies environnementales employées dans l'industrie canadienne dans le but de prévenir ou de réduire la pollution.

Les résultats de cette enquête paraîtront dans la publication de Statistique Canada intitulée *Dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises, 2000*, produit n° 16F0006XIF au catalogue.

### CONFIDENTIALITÉ

La Loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise sans le consentement préalable par écrit de cette entreprise. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et elles seront publiées seulement de façon agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

### CARACTÈRE LÉGAL

Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. **EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.**

### RENSEIGNEMENTS

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser à :

**Division des opérations et de l'intégration  
Statistique Canada  
Ottawa, ON, Canada, K1A 0T6**

Téléphone (sans frais) : **1-800-255-7726 (au Canada)**  
Télécopieur : **1-800-755-5514 (au Canada)**  
Adresse électronique : **enviro.oid.exp@statcan.ca**

Le questionnaire est disponible dans un format tableur électronique. Veuillez communiquer avec la Division des opérations et de l'intégration si vous préférez utiliser cette option.

Dans toute correspondance au sujet de ce questionnaire, veuillez indiquer le numéro d'identification qui figure sur l'étiquette.

**Important :** Veuillez consulter les définitions et concepts à la page 11 avant de répondre. En cas de réponse nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante plutôt que de laisser la cellule vide.

**Veillez retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivant sa réception.**

Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez informer la Division des opérations et de l'intégration de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir répondre aux questions.

À l'usage de Statistique Canada seulement

Reçu
J   M   A

Vérif.
J   M   A

À la méc.
J   M   A

Lot

Coll.

CSF



# Veuillez inscrire les dépenses en milliers de dollars canadiens

## 1. Période de déclaration

La déclaration doit porter sur l'année financière terminée entre le **1er avril 2000** et le **31 mars 2001**.

Du

Jour	Mois	Année
010	020	030

au

Jour	Mois	Année
040	050	060

## 2. Surveillance environnementale

En cas de dépense nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.

### Incluez

- ◆ Les dépenses reliées à l'équipement, aux fournitures, à la main-d'oeuvre et aux services achetés qui sont utilisés dans le but d'assurer la surveillance des rejets de polluants produits par cet établissement. Les dépenses reliées à la participation à l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) et autres programmes similaires sont à inclure

Dépenses d'exploitation 000 \$	Dépenses en immobilisations 000 \$	Total 000 \$
100	110	120

## 3. Vérifications et évaluations environnementales

En cas de dépense nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.

### Incluez

- ◆ Les dépenses effectuées pour la vérification d'activités en cours afin de se conformer à la réglementation (audits)
- ◆ Les dépenses d'évaluation de l'impact sur l'environnement des programmes ou projets proposés (évaluations)
- ◆ Les dépenses effectuées pour les frais légaux et les frais de consultation associés

Dépenses d'exploitation 000 \$	Dépenses en immobilisations 000 \$	Total 000 \$
130	140	150

## 4. Assainissement et désaffectation de sites

En cas de dépense nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.

### a) Dépenses d'assainissement encourues durant l'année financière 2000 pour tout site actif appartenant à votre établissement

Dépenses d'exploitation 000 \$	Dépenses en immobilisations 000 \$	Total 000 \$
161	171	181

### b) Dépenses de désaffectation de sites encourues durant l'année financière 2000 suite à la fermeture d'un site (incluant toute fermeture antérieure à 2000 si nécessaire)

Dépenses d'exploitation 000 \$	Dépenses en immobilisations 000 \$	Total 000 \$
162	172	182

Une liste de technologies et procédés associés à l'assainissement et à la désaffectation de sites est fournie à la question 12c).

### Excluez

- ◆ Amende ou compensation versée pour un dommage à l'environnement (elle sera rapportée à la question 8)
- ◆ Provision pour responsabilité future en matière environnementale

## Veuillez inscrire les dépenses en milliers de dollars canadiens

### 5. Protection et restauration de la faune et de l'habitat

En cas de dépense nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.

**Incluez**

- ◆ Les dépenses effectuées afin de protéger la faune et l'habitat des effets des activités de cet établissement, ou de réhabiliter des espèces qui ont été affectées par ces activités

**Excluez**

- ◆ Les dépenses d'assainissement et de désaffectation de sites qui sont déjà rapportées à la question 4
- ◆ Les dépenses pour raisons d'esthétique

Dépenses d'exploitation	Dépenses en immobilisations	Total
000 \$	000 \$	000 \$
190	200	210

### 6. Lutte contre la pollution (procédés en bout de chaîne)

La lutte contre la pollution se fait à partir d'équipements ou d'installations en bout de chaîne. **Ces derniers ne font pas partie intégrante du système de production** d'un établissement, ayant été installés uniquement dans le but de réduire ou de contrôler les substances nuisibles résultant de l'activité normale de production.

#### a) Dépenses de lutte contre la pollution

En cas de dépense nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.

**Incluez**

- ◆ Les dépenses pour un équipement ou une infrastructure identifiable séparément et réservé exclusivement à la réduction ou à l'élimination de polluants résultant de l'activité de production
- ◆ Les dépenses reliées à la collecte, à l'enlèvement et au traitement de déchets effectués par les employés de votre établissement ou de votre société non déjà inscrites à la question 4 ou 5
- ◆ Les achats de services de gestion de déchets, non déjà déclarés à la question 4 ou 5. Les achats de services d'égout ou tous les autres achats de services déjà déclarés à la question 11

**Excluez**

- ◆ Les dépenses spécifiques à la protection de la santé et à la sécurité des travailleurs
- ◆ Les dépenses pour des activités de gestion des déchets ou des services déjà déclarées à la question 4 ou 5
- ◆ Les dépenses associées au recyclage sur le site (question 7)

Dépenses d'exploitation	Dépenses en immobilisations	Total
000 \$	000 \$	000 \$
250	260	270

#### b) Avez-vous rapporté des dépenses en immobilisations à la question 6a ?

1  Oui    2  Non    ► *Passez à la question 7*

1. Quelle proportion des dépenses en immobilisations déclarées à la cellule 260 a été consacrée à l'achat de matériel et d'équipement importés de l'extérieur du Canada ? 275 %

2. Quelle proportion des dépenses en immobilisations déclarées à la cellule 260 a été allouée à la réduction ou l'élimination de chacune des catégories de polluants suivantes ?

Substances émises dans l'air	Substances déversées dans les eaux de surface	Déchets solides/liquides contenus sur le site / injection souterraine	Bruits, vibrations ou radiations
%	%	%	%
280	290	300	310
+	+	+	= 100%

## Veillez inscrire les dépenses en milliers de dollars canadiens

### 7. Prévention de la pollution

«La prévention de la pollution est l'utilisation de procédés, de pratiques, de matières, de produits ou de formes d'énergie qui empêchent ou qui minimisent la production de polluants et de déchets tout en réduisant, dans l'ensemble, les risques pour la santé humaine ou l'environnement.»

*Prévention de la pollution - Une stratégie fédérale d'action, Gouvernement du Canada (1995)*

Cette question identifie les dépenses et les méthodes dont le but est d'empêcher ou de minimiser la production de polluants et de déchets, ou de conserver les ressources.

#### a) Dépenses de prévention de la pollution

*En cas de dépense nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.*

##### Incluez

- ◆ Les dépenses pour un équipement ou une infrastructure intégré à la production, effectuées afin d'empêcher ou de minimiser la production de polluants et de déchets
- ◆ Les dépenses pour un équipement ou une infrastructure servant à prévenir les fuites et les déversements. Il peut s'agir de réservoirs et d'accessoires tels que les vannes et les pompes
- ◆ Les dépenses pour un équipement ou une infrastructure visant à conserver l'eau ou l'énergie
- ◆ Les dépenses d'investissement ou d'exploitation pour un équipement ou une infrastructure associé à la recirculation, à la réutilisation, à la récupération et au recyclage (**sur le site**) de matériel ou de substance

##### Excluez

- ◆ Les dépenses spécifiques à la protection de la santé et à la sécurité des travailleurs
- ◆ Les dépenses déjà déclarées aux questions 2 à 6

Dépenses d'exploitation	Dépenses en immobilisations	Total
000 \$	000 \$	000 \$
500	510	520

#### b) Avez-vous rapporté des dépenses en immobilisations à la question 7a ?

1  Oui    2  Non    ► Passez à la question 7c

- %
1. Quelle proportion des dépenses en immobilisations déclarées à la cellule 510 a été consacrée à l'achat de matériel et d'équipement importés de l'extérieur du Canada ? 525
  2. Quelle proportion des dépenses en immobilisations déclarées à la cellule 510 a été allouée à la prévention et à la réduction de chacune des catégories de polluants suivantes ?

Substances émises dans l'air	Substances déversées dans les eaux de surface	Déchets solides/liquides contenus sur le site/injection souterraine	Bruits, vibrations ou radiations	Autre	
%	%	%	%	%	
530	540	550	560	570	= 100 %

## Veillez inscrire les dépenses en milliers de dollars canadiens

### 7. Prévention de la pollution - fin

#### c) Méthode de la prévention de la pollution

Si vous avez empêché ou minimisé la production de polluants et de déchets, ou conservé les ressources durant l'année financière 2000, veuillez indiquer comment cela s'est fait en cochant les cases appropriées. Veuillez inclure aussi les projets non requis spécifiquement par une réglementation, convention, ou accord volontaire.

	Oui	Non
Conception ou reformulation d'un produit	810 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Modifications de l'équipement ou du procédé (changement intégré)	830 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recirculation, recyclage (sur le site), réutilisation, ou récupération de matériau <sup>1</sup> ou de substance	850 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conservation d'énergie	860 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Substitution de matériau, réduction, élimination ou substitution de solvant	870 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Amélioration de la gestion des stocks ou des techniques d'achat	875 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prévention des fuites et déversements	880 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bonnes pratiques d'exploitation ou formation	885 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Autre</b> (veuillez préciser)	890 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1. Recirculation, récupération, réutilisation ou recyclage : recycler, réutiliser, récupérer ou recycler toute eau, substance ou matériau généré durant le processus de production, **excluant le transfert ou le recyclage hors-site**.  
Exemples : récupération de vapeurs, récupération des boues, recirculation d'eau, réutilisation d'eau à des fins de refroidissement.

### 8. Frais et prélèvements

En cas de dépense nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.

000 \$

760

#### Incluez

- ◆ Les frais de permis, prélèvements, évaluations spéciales et frais connexes
- ◆ Tout autre frais payé à des organismes chargés d'appliquer les règlements afin que l'activité puisse prendre place dans cet établissement
- ◆ Toute amende, pénalité ou compensation pour un dommage à l'environnement, qui est versée à une administration publique ou à des individus

### 9. Autres dépenses de protection de l'environnement

En cas de dépense nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.

000 \$

770

#### Incluez

- ◆ Les frais d'administration d'une division des affaires environnementales
- ◆ Les frais de formation et d'information
- ◆ Toute autre dépense requise pour le respect des règlements et conventions en matière environnementale

#### Excluez

- ◆ Les dépenses en recherche et développement

## Veillez inscrire les dépenses en milliers de dollars canadien

### 10. Dépenses totales de protection de l'environnement

En cas de dépense nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.

La cellule 801 représente le total des dépenses d'exploitation déclarées aux questions 2 à 9.  
La cellule 802 représente le total des dépenses en immobilisations déclarées aux questions 2 à 7.  
Elles devraient aussi inclure les données pour lesquelles une répartition n'était pas disponible.

Dépenses d'exploitation	Dépenses en immobilisations	Total
000 \$	000 \$	000 \$
801	+	802 = 803

### 11. Achat de services environnementaux En cas de dépense nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.

Des dépenses totales de protection de l'environnement déclarées à la question 10, quel montant correspondait à l'achat de services environnementaux achetés d'un entrepreneur privé ou d'un organisme gouvernemental ?

a) Services de gestion des déchets ou services d'égout exécutés par des entrepreneurs ou un organisme gouvernemental	000 \$ 240
<b>Incluez</b> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Les dépenses liées à l'utilisation d'un service de collecte et d'enlèvement des déchets, de traitement des déchets ou de recyclage hors-site fourni par un sous-traitant ou une administration publique fédérale, provinciale ou locale</li><li>◆ Les dépenses liées à l'utilisation d'un service d'égout fourni par une administration publique fédérale, provinciale ou locale</li></ul> <b>Excluez</b> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Les dépenses pour des activités de gestion des déchets effectuées par vos propres employés ou les employés de votre société (travaux exécutés pour son propre compte) (question 4, 5 ou 6)</li><li>◆ Les dépenses pour des activités de recyclage sur le site (question 7)</li></ul>	
b) Services de construction associés à des projets de nature environnementale exécutés par des entrepreneurs	000 \$ 805
<b>Incluez</b> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Installation d'actif de construction neuf ou usage lié à l'environnement et capitalisé</li><li>◆ Rénovation, modernisation, remise à neuf, remise en état et réhabilitation capitalisées</li><li>◆ Matériel et équipement liés à l'environnement et capitalisés</li></ul> <b>Excluez</b> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Les dépenses en matière de travaux de construction liés à l'environnement et exécutés pour son propre compte</li><li>◆ Les dépenses autres qu'en capital liées à la réparation et à l'entretien de l'actif environnemental</li></ul>	
c) Dépenses autres qu'en capital liées aux travaux de réparation et d'entretien de l'actif environnemental exécutés par des entrepreneurs	000 \$ 815
d) Autres services environnementaux exécutés par des entrepreneurs pas encore déclarés	000 \$ 804
<b>Exemples:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ L'achat de services de surveillance environnementale</li><li>◆ L'achat de services de vérification et d'évaluation environnementales</li><li>◆ L'achat de services d'assainissement et de désaffectation de sites</li><li>◆ L'achat de services associés à la protection ou à la restauration de la faune et de l'habitat</li></ul>	
e) Achat total de services environnementaux exécutés par des entrepreneurs	000 \$ 806
<b>Incluez</b> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ La somme des cellules 240, 805, 815 et 804</li></ul> <b>Excluez</b> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Les dépenses pour des services environnementaux effectués par vos propres employés ou par les employés de votre société</li></ul>	

## 12. Procédés et technologies environnementaux

Veillez indiquer comment vous avez réduit, contrôlé ou prévenu la pollution durant l'année financière 2000 résultant de l'activité normale de production en cochant les cases appropriées. Si vous utilisez un autre procédé que ceux énumérés, veuillez l'inscrire dans la catégorie « Autre ».

### a) Conservation et efficacité d'énergie

**Cet établissement a-t-il utilisé un ou plusieurs des procédés de conservation d'énergie suivants?**

*Si oui, veuillez cocher les cases appropriées.*

- |  |      |                          |
|--|------|--------------------------|
| Cogénération.....  | 1282 | <input type="checkbox"/> |
| Matériel écoénergétique.....   | 1283 | <input type="checkbox"/> |
| Substitution de combustible.....   | 1284 | <input type="checkbox"/> |
| Utilisation de combustibles propres.....   | 1286 | <input type="checkbox"/> |
| Récupération/réutilisation des résidus en énergie (de sources d'énergie non renouvelable)..... | 1285 | <input type="checkbox"/> |

#### Utilisation d'une source alternative d'énergie renouvelable :

- |  |      |                          |
|--|------|--------------------------|
| solaire.....   | 1288 | <input type="checkbox"/> |
| éolienne.....  | 1289 | <input type="checkbox"/> |
| géothermique.....  | 1290 | <input type="checkbox"/> |
| énergie de la biomasse.....<br>(transformation des résidus en énergie (industriel; agricole; municipal; déchets de sylviculture) et cultures énergétiques) | 1291 | <input type="checkbox"/> |
| <b>Autre</b> (veuillez préciser) _____   | 1292 | <input type="checkbox"/> |

### b) Gestion des déchets solides

**Cet établissement a-t-il utilisé un ou plusieurs des procédés de gestion des déchets solides énumérés ci-dessous?**

*Si oui, veuillez cocher les cases appropriées.*

- |  |      |                          |
|--|------|--------------------------|
| Conteneur.....   | 1312 | <input type="checkbox"/> |
| Déshydratation.....  | 1313 | <input type="checkbox"/> |
| Emballage.....   | 1314 | <input type="checkbox"/> |
| Modification ou aménagement de sites d'enfouissement ou de traitement des déchets..... | 1315 | <input type="checkbox"/> |
| Compactage.....  | 1317 | <input type="checkbox"/> |
| Déchiquetage.....  | 1318 | <input type="checkbox"/> |
| Broyage.....   | 1319 | <input type="checkbox"/> |
| Concassage.....  | 1320 | <input type="checkbox"/> |
| Tamissage.....   | 1321 | <input type="checkbox"/> |
| Dégrillage.....  | 1322 | <input type="checkbox"/> |
| Recyclage sur le site ou hors-site.....  | 1323 | <input type="checkbox"/> |
| Incinération.....  | 1326 | <input type="checkbox"/> |
| <b>Autre</b> (veuillez préciser) _____   | 1331 | <input type="checkbox"/> |

## 12. Procédés et technologies environnementaux - fin

### c) Assainissement et désaffectation de sites (incluant le traitement des sols)

Cet établissement a-t-il utilisé un ou plusieurs des procédés d'assainissement ou de désaffectation énumérés ci-dessous?

Si oui, veuillez cocher les cases appropriées.

- |                                 |      |                          |
|---------------------------------|------|--------------------------|
| Reboisement/revégétation.....   | 1301 | <input type="checkbox"/> |
| Réservoirs souterrains.....     | 1293 | <input type="checkbox"/> |
| Excavation.....                 | 1294 | <input type="checkbox"/> |
| Extraction de solvants.....     | 1295 | <input type="checkbox"/> |
| Extraction de vapeurs.....      | 1296 | <input type="checkbox"/> |
| Géomembrane.....                | 1297 | <input type="checkbox"/> |
| Injection.....                  | 1298 | <input type="checkbox"/> |
| Lessivage des sols.....         | 1299 | <input type="checkbox"/> |
| Réduction.....                  | 1300 | <input type="checkbox"/> |
| Incinération.....               | 1310 | <input type="checkbox"/> |
| Autre (veuillez préciser) _____ | 1311 | <input type="checkbox"/> |

### d) Traitement environnemental biologique

Cet établissement a-t-il utilisé la biotechnologie afin de réduire, empêcher ou gérer la pollution ou les déchets résultant de l'activité normale de production durant l'année financière 2000?

Oui 1400  Non  Passez à la question 13

Si oui, veuillez indiquer quelle biotechnologie a été utilisée en cochant les cases appropriées.

- |   |      |                          |
|---|------|--------------------------|
| Récupération microbiologiquement améliorée de matières..... | 1401 | <input type="checkbox"/> |
| Phytorestauration.....                                      | 1402 | <input type="checkbox"/> |
| Biorestauration.....  | 1403 | <input type="checkbox"/> |
| Biofiltration.....  | 1404 | <input type="checkbox"/> |
| Marécage naturel ou artificiel.....                         | 1405 | <input type="checkbox"/> |
| Lixiviation biologique.....                                 | 1406 | <input type="checkbox"/> |
| Biopulpage.....   | 1407 | <input type="checkbox"/> |
| Bioblanchiment.....   | 1408 | <input type="checkbox"/> |
| Biodésulfuration.....                                       | 1409 | <input type="checkbox"/> |
| Autre (veuillez préciser) _____                             | 1410 | <input type="checkbox"/> |

### 13. Pratiques de gestion environnementales

**Veillez indiquer les pratiques de gestion environnementales additionnelles adoptées par cet établissement durant l'année financière 2000 afin d'empêcher ou de minimiser la pollution ou de conserver les ressources.**

- |   | Oui                          | Non                      |
|---|------------------------------|--------------------------|
| a) Cet établissement a-t-il mis en place un système de gestion environnementale?  | 951 <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b) Cet établissement a-t-il utilisé la gestion du cycle de vie, l'évaluation du cycle de vie ou la conception écologique lors de la prise de décision?  | 965 <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c) Cet établissement était-il certifié ISO 14000?   | 953 <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d) Cet établissement a-t-il implanté un accord volontaire de nature environnementale ou a-t-il participé à un programme volontaire de nature environnementale? Par exemple, ARET (Programme d'accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques) ou ÉcoGeste. Si oui, pouvez-vous lister ce ou ces accords? | 955 <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

---

---

---

---

---

---

---

---

- |  |                              |                          |
|--|------------------------------|--------------------------|
| e) Cet établissement avait-il un programme d'acquisition de produits écologiques ou «écoproduits»?   | 957 <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| f) Cet établissement a-t-il été impliqué dans un programme d'étiquetage environnemental, par exemple «le programme choix environnemental» de Terrachoice Inc.?   | 959 <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| g) Cet établissement a-t-il publié un rapport annuel ou d'autres rapports sur sa performance environnementale ou sur son développement durable?  | 963 <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| h) Cet établissement a-t-il encouru des épargnes en coûts, résultant de la mise en oeuvre de l'une des pratiques de gestion environnementales énoncées à cette question ou l'une des méthodes de prévention de la pollution énoncées à la question 7 ? | 969 <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| i) <b>Autre</b> (veuillez préciser)  | 967 <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

---

---

---

---

---

---

---

---



## Définitions et concepts

**Les dépenses de protection de l'environnement** sont définies dans cette enquête comme toute dépense d'exploitation, dépense en immobilisations et dépense de réparation effectuées afin d'anticiper ou de se conformer à une réglementation, une convention ou un accord volontaire de nature environnementale, canadien ou international. Elles incluent les dépenses de lutte contre la pollution de même que les dépenses de protection et de restauration de la faune et de l'habitat, les dépenses de surveillance environnementale, les dépenses d'évaluation et de vérification environnementales et les dépenses d'assainissement et de désaffectation de sites. Sont exclues les dépenses effectuées dans le but d'améliorer la santé et la sécurité au travail ou l'esthétique et le confort des travailleurs.

Sont aussi exclues les dépenses effectuées dans le but de produire un équipement de prévention de la pollution et de lutte contre la pollution qui sera vendu à d'autres car elles apparaîtraient deux fois dans les données sur les dépenses produites par Statistique Canada. De même, les dépenses de recherche et développement à des fins environnementales sont exclues car elles sont rapportées ailleurs par Statistique Canada.

**Une convention environnementale** ou un accord volontaire de nature environnementale se réfère à tout engagement formel, multilatéral pris notamment par une industrie ou une association d'industries afin de se conformer à des objectifs spécifiques en matière de protection de l'habitat, de réduction des déchets ou d'élimination ou réduction de matières particulières considérées comme nuisibles ou toxiques pour l'environnement naturel au Canada. Par exemple, le protocole national sur l'emballage visait à réduire la quantité de matériaux d'emballage de 50 % en l'an 2000; le Protocole de Montréal visait à éliminer les CFC pour 1998. Parmi d'autres exemples citons : l'Accord Canada-É-U sur la qualité de l'air; le Programme d'utilisation responsable («Responsible CARE») de l'Association canadienne des producteurs de produits chimiques; le Programme Accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques (ARET); le programme Mesures volontaires et Registre (VCR) sur le changement climatique; etc.

**La réglementation environnementale** se réfère à toute législation canadienne fédérale, provinciale, municipale ou législation internationale qui a pour but de protéger ou de restaurer l'environnement au Canada. Les dépenses associées à une législation anticipée peuvent être incluses dans la mesure où ses dispositions sont connues.

## Comment répondre à ce questionnaire

Veuillez inscrire les dépenses **en milliers de dollars canadiens**. Si pour certaines catégories aucune dépense n'a été effectuée, **veuillez inscrire «0» dans la case correspondante**.

Là où des données précises ne sont pas disponibles votre estimation la meilleure est acceptée. Si de l'information additionnelle est disponible dans un rapport annuel ou dans un rapport de performance environnementale, **veuillez inclure une copie du document** au questionnaire.

### POUR RAPPORTER LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Veuillez fournir les dépenses réalisées durant l'année financière 2000.

**Incluez** toutes les dépenses effectuées pour l'acquisition et la mise en place de matériel et équipement, la construction d'installations non-résidentielles et les réparations, qu'elles soient effectuées par des sous-traitants ou par les employés de l'établissement. Les dépenses de construction comprennent toutes les dépenses associées à la démolition, à la planification et à la conception (tels que les frais d'ingénierie et de consultation), à l'achat de matériaux nécessaires aux travaux de sous-traitance, ainsi que toutes les dépenses associées à l'achat de terrain qui ne sont pas amorties ou dépréciées.

**Excluez** toute provision pour responsabilité future en matière environnementale.

### POUR RAPPORTER LES DÉPENSES D'EXPLOITATION

**Incluez** toutes les dépenses sur une base de caisse plutôt que sur une base d'exercice qui ont été effectuées durant votre année financière 2000, c'est-à-dire les dépenses en main-d'oeuvre, combustibles, fournitures, entretien et réparation, et achat de services.

### POUR LES ACTIVITÉS FORESTIÈRES

Veuillez rapporter à la question 5 les dépenses additionnelles d'exploitation forestière qui sont causées par une réglementation ou convention environnementale. **Incluez** le coût supplémentaire de toute pratique qui n'aurait pas été adoptée en l'absence de réglementation ou de convention environnementale. **Excluez** les revenus non perçus du fait de la réglementation ou de la convention, en raison d'une réduction des volumes récoltés.

### POUR LES ACTIVITÉS MINIÈRES

Utilisez la question 6 ou 11a pour rapporter toute dépense reliée au maniemment et au traitement des résidus miniers qui est requise par une réglementation environnementale. Même si certaines de ces activités sont maintenant considérées comme une pratique normale, elles devraient être incluses dans cette enquête si elles sont requises par la réglementation ou par une convention. Veuillez inclure à la question 9 l'intérêt imputé sur les fonds détenus en fidéicommis en prévision de responsabilité future en matière environnementale; rappez seulement les dépenses vraiment effectuées.

### POUR LES ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES

Veuillez, si possible, rapporter séparément les dépenses de protection de l'environnement reliées à différentes activités pétrolières : exploration, raffinage, produits chimiques, transmission par oléoduc.